

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### swisspor Colle de montage

#### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

##### 1.1. Identificateur de produit

swisspor Colle de montage – Adhésif pour de pare-vapeur

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Adhésif

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

swisspor AG

Bahnhofstrasse 50

CH-6312 Steinhausen

Téléphone : +41 21 948 48 48

Fax : +41 21 948 48 59

E-Mail/Internet : [info@swisspor.com](mailto:info@swisspor.com) / [www.swisspor.ch](http://www.swisspor.ch)

Interlocuteur : M. Jacques Esseiva

(Lundi-Vendredi 8.00 - 17.00 heures)

Téléphone : +41 21 948 48 56

Information d'urgence : Centre d'information toxicologique Zürich

Numéro d'urgence : 145

#### 2. Identification des dangers

---

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive (EG) n°. 1272/2008 : néant

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage selon la direction (EG) n°. 1272/ 2008 : néant

Pictogrammes de danger : néant

Mention d'avertissement : néant

Conseils de prudence : néant

##### 2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB: non applicable

### **3. Composition/informations sur les composants**

---

#### **3.2. Mélanges**

- Description : Mélange des substances suivantes avec des composants inoffensifs.
- Composants contribuant aux dangers : néant
- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **4. Premiers secours**

---

#### **4.1. Description des premiers secours**

- Généralités : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau : Laver la peau au savon et à l'eau.
- Après contact avec les yeux : Laver rapidement avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières plusieurs minutes.
- Après ingestion : Consulter un médecin en cas de troubles.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

---

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, poudre d'extinction ou brouillard d'eau. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

- Equipment spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Autres indications : Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

---

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Indication de manipulation sûre : voir section 7  
Indication d'équipement de protection personnelle : voir section 8  
Indication d'élimination de déchets : voir section 13

## **7. Manipulation et stockage**

---

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préventions des incendies et des explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stockage :

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Indication concernant le stockage commune : Pas nécessaire.
- Autre indication sur les conditions de stockage : néant.

Classement de stockage :

- Classification selon le règlement sur la sécurité des entreprises (BetrSichV) (Allemagne) : -

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information importante disponible.

## **8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

---

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Aucune information importante disponible, voir section 7.

### **8.1. Paramètres de contrôle**

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail.
- Indication complémentaire : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipement de protection individuel :

- Mesures générales de protection et d'hygiène : Faites preuve d'une prudence ordinaire lors de l'utilisation du produit.
- Protection respiratoire : Pas nécessaire.
- Protection des mains : Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau (EN 374). Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/ à la substance/ à la préparation. En raison d'un manque d'essais, aucune recommandation ne peut être faite sur le matériel de gant pour le produit/préparation/mélange chimique. Sélection de matériel de gant tenant compte des temps de percée, des taux de perméation et de la dégradation.
- Matériel de gants : Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit ne représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériel des gants : Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Indications générales</b>	
<u>Aspect:</u>	
Forme	Pâteux
Couleur	Selon désignation produit
<u>Odeur:</u>	
Seuil olfactif	Caractéristique
	Non déterminé.
<u>Valeur du pH:</u>	Non déterminé..
<u>Modification d'état:</u>	
Point de fusion	Non déterminé.
Point d'ébullition	Non déterminé.
<u>Point de combustion:</u>	Non déterminé.
<u>Inflammabilité (solide, gazeux):</u>	Non déterminé.
<u>Température d'allumage:</u>	
Température de décomposition	Non déterminé.
Auto-inflammabilité	Le produit n'est pas auto-inflammable.
<u>Danger d'explosion:</u>	
Limite d'explosivité:	Le produit n'est pas explosif.
	Non déterminé
<u>Pression de vapeur:</u>	Non déterminé.
<u>Densité:</u>	Non déterminé.
<u>Densité relative:</u>	Non déterminé.
<u>Densité de vapeur:</u>	Non déterminé.
<u>Vitesse d'évaporation:</u>	Non déterminé.
<u>Solubilité dans l'eau:</u>	Entièrement miscible.
<u>Coefficient de distribution: n-octanol/ eau:</u>	Non déterminé.

Viscosité :

Dynamique :

Non déterminé.

Cinématique :

Non déterminé.

## 9.2. Autres informations

Aucune information importante disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

---

### 10.1. Réactivité

Aucune information importante disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Décomposition thermique/ conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information importante disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information importante disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information importante disponible.

## 11. Informations toxicologiques

---

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë : Non classé comme substance ou mélange dangereux.
- Effet primaire d'irritation : Non classé comme substance ou mélange dangereux
- Effet primaire d'irritation de la peau : Non classé comme substance ou mélange dangereux
- Effet primaire d'irritation des yeux : Non classé comme substance ou mélange dangereux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Non classé comme substance ou mélange dangereux.
- Mutagénicité sur les cellules germinales: Non classé comme substance ou mélange dangereux
- Cancérogénicité: Non classé comme substance ou mélange dangereux
- Toxicité pour la reproduction: Non classé comme substance ou mélange dangereux
- Toxicité spécifique pour certains organes cible – exposition unique: Non classé comme substance ou mélange dangereux.
- Toxicité spécifique pour certains organes cible – exposition répétée: Non classé comme substance ou mélange dangereux.
- Danger d'aspiration : Non classé comme substance ou mélange dangereux.

## 12. Informations écologiques

---

### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique: Aucune information importante disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information importante disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information importante disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information importante disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information importante disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information importante disponible.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Recommandation: De petites quantités peuvent être évacués avec les ordures ménagères.
- Catalogue européen des déchets:  
08 04 10 déchets de colles et mastics autre que ceux visés à la rubrique 08 04 09  
15 01 02 emballages en matière plastique
- Emballages contaminés:  
Recommandation: Évacuation conformément aux prescriptions légales.  
Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

## 14. Informations relatives au transport

---

### 14.1. Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA  
Classe néant

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Ce produit contient des substances dangereuses pour l'environnement:  
paraffines chlorées  
Polluant marin: Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.  
UN „Model Régulation“ Néant

## **15. Informations relatives à la réglementation**

---

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Prescriptions nationales:

Cat. du danger pour l'eau (Allemagne): WGK 3 (auto-classification): comporte un danger élevé.

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une sur la sécurité chimique Évaluation n'a pas été effectuée.

## **16. Autres informations**

---

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Autres informations:

n.a. = non applicable,

Cette version remplace toutes les versions précédentes.